Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 37 (1904)

Heft: 1

Artikel: Correspondance : Lettre à M. le professeur Philippe Bridel

Autor: Petavel-Olliff, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379752

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCE

Lettre à M. le professeur Philippe Bridel.

Cher monsieur et honoré frère,

J'ai éprouvé un vif plaisir en lisant vos intéressants articles sur le *Calvinisme selon M. Kuyper*, mais je crois devoir relever une pierre lancée, à la fin de ces articles, dans le jardin conditionnaliste, dont je cultive une modeste plate-bande.

Vous reprochez au conditionnalisme : 1° d'avoir « abouti à ôter toute valeur à la race humaine », et 2° « de dépriser également les individus, dont tant de milliers lui paraissent pouvoir disparaître sans causer aucun déficit sérieux ». Mépris de la race et mépris des individus, c'est d'un crime de lèse-humanité que les conditionnalistes seraient coupables. Leur silence pourrait passer pour un aveu. Voici ma réponse :

1° *Quant à la race,* les conditionnalistes proclament unanimement son maintien dans l'institution de l'Eglise invisible, cette grande multitude « que personne ne pourra compter » et qui célébrera d'éternité en éternité les louanges de Dieu et de l'Agneau. Identifiée avec l'Eglise, l'humanité deviendra « un temple du Dieu vivant » (2 Cor. VI, 16). Est-il possible de concevoir pour elle une plus noble et plus glorieuse destinée ?

Il est vrai qu'au point de vue conditionnaliste, l'Eglise ne comprendra pas nécessairement tous les individus de la famille humaine ; mais, puisqu'il est question de la *race*, je vous ferai remarquer qu'en général cette notion est compatible avec la suppression d'un ou de plusieurs individus. D'après Littré, la race désigne, en zoologie, « une réunion d'individus de la même espèce, » et non pas toujours la réunion de *tous* les individus. L'esprit, lorsqu'il s'agit d'animaux, ne voit dans la race que les exemplaires vivants ; les exemplaires morts sont censés ne plus exister. Peu de gens, sans doute, croient à l'immortalité individuelle de tous les chiens et de tous les chevaux dont les descendants se perpétuent ici-bas.

Vous objecterez naturellement que la race humaine fait exception, les individus qui la composent étant, selon vous, tous absolument impérissables. Mais sur quoi se fonde votre supposition ? Ce n'est pas sur la Bible, qui ne parle jamais d'âmes immortelles, ni sur la philosophie de Kant, par exemple, qui a déclaré que l'âme

humaine peut être anéantie par suite de l'affaiblissement graduel de ses facultés [1]. L'illustre psychologue Lotze était du même avis, et ces deux grands penseurs n'ont pas été réfutés, que je sache. Personne jusqu'ici n'a réussi à prouver l'impérissabilité native et absolue de la personne humaine.

Je reconnais volontiers avec vous que la disparition d'un individu de la race humaine est un fait des plus regrettables, mais encore faudrait-il savoir où commence et où finit l'individualité. Aux yeux de Dieu et de Jésus-Christ, l'individu véritable ne commence qu'à l'heure de la régénération ; l'être humain, issu de la chair (Jean III, 6), n'est qu'un simple candidat de la véritable individualité. Supérieur à l'animal, il est doué d'un organe capable d'entrer en rapport avec la vie divine, mais cet organe peut péricliter. A ceux qui ont accueilli la lumière, à ceux qui ont cru, à ceux-là seulement a été accordé « le privilège de devenir enfants de Dieu » (Jean I, 12). Je vois dans le Dieu de la Bible une paternité multiple, impliquant des rapports de plus ou moins grande intimité. Il y a en Dieu une paternité qui embrasse tous les êtres vivants, une paternité spéciale qui concerne la race humaine, et une paternité d'adoption ou de nouvelle naissance se rapportant aux croyants (Gal. III, 26) : « C'est par la foi que vous êtes fils de Dieu. » (Comp. Rom. VIII, 14 ; 1 Pier. I, 3, 23 ; Tite III, 5.) Seule, cette dernière paternité confère l'immortalité. Cette distinction peut adoucir l'amertume du regret que nous laisse la perdition volontaire de beaucoup d'âmes. A ce point de vue, aucune *individualité véritable,* aucune personnalité spirituelle ne sera supprimée. C'était, vous le savez, la pensée du grand théologien Richard Rothe, et elle me paraît être dans la logique de votre point de départ.

Autre pensée consolante. Sans jamais restreindre l'essor de la liberté humaine, sans jamais encourager la licence par l'impunité, le conditionnalisme nous révèle une compassion divine qui surabonde jusque dans le châtiment des plus coupables. C'est en vue de sauver le pécheur que Dieu inflige la souffrance, et c'est par miséricorde qu'il fait aboutir la souffrance à une mort finale, lorsque cet appel suprême est repoussé. En vertu d'une espèce d'amnistie, les plus pervers, les plus méchants et les plus impénitents des hommes obtiendront ainsi, à la fin du monde et à l'entrée de l'éternité, cette paix du Nirvâna qui est l'idéal rêvé dans mainte religion et dans mainte philosophie. L'Evangile bien compris nous fait voir dans toute souffrance une grâce voilée et, dans la fin du rebelle obstiné, à la fois un châtiment suprême et une suprême délivrance. Vous sera-t-il possible de présenter une perspective

[1] *Critique de la raison pure,* édition de Karl Rosenkranz. Leipzig, Léopold Voss, 1838. Vol. II, p. 793, supplément 27.

qui tienne mieux compte de chacun des éléments du problème ?

Quoi qu'il en soit, je crois avoir prouvé que, malgré l'absence éventuelle de plusieurs invités, la gloire future de l'Eglise triomphante n'en sera pas moins une glorification de la race humaine. Dans les limites permises, le conditionnalisme assigne à cette race la plus grande valeur imaginable.

2° *Quant aux individus*, loin de les « dépriser », nous les exaltons en les considérant tous comme autant de candidats à l'immortalité, c'est-à-dire comme les héritiers éventuels de Dieu lui-même et du royaume céleste. Admettant que tous les hommes sont capables de recevoir la communication d'une vie éternelle, nous sommes incités par notre doctrine à faire tout ce qui dépend de nous pour les amener tous à la source de cette vie. Notre attitude à leur égard sera *logiquement* celle d'une sollicitude anxieuse, pleine de respect autant que de bienveillance.

Nous ne pouvons nous dissimuler que le péché met en sérieux péril les glorieuses perspectives de nos frères dans l'humanité, mais le même danger nous menaçant nous aussi, notre point de vue nous portera à redoubler d'efforts pour nous sauver nous-mêmes en sauvant autrui. L'intensité de ces efforts sera d'autant plus considérable que nous croirons à l'irréparabilité du mal qui est en train de détruire à jamais les âmes. Je vous le demande, pensez-vous réellement qu'une ambition à la fois si humble et si haute soit de nature à faire mépriser personne ?

Nous sommes tous deux d'accord pour repousser l'*élection* despotique du calvinisme et la *sélection* athée du naturalisme, permettez-moi de vous recommander une troisième solution, à savoir l'*auto-sélection* par la foi, qui n'est autre chose que l'exercice de la liberté individuelle mise en présence des appels divins. Telle est, je crois, la synthèse dont notre époque a besoin.

Je m'assure, en tout cas, que vous consentirez à retirer vos inculpations et, dans cet espoir, j'ai l'honneur de vous présenter, cher monsieur et frère, l'assurance de ma considération très distinguée.

E. PETAVEL-OLLIFF.

Montreux, 12 janvier 1904.